

Nous apprenons le décès de M. Anthyme Dupré, Président du Conseil d'Administration de la Société Cotonnière du Tonkin et de la Société des Scieries et de Fabriques d'Allumettes du Thanh-Hoa.

M. Anthyme Dupré fut fondateur d'établissements industriels occupant aujourd'hui une place très importante dans l'activité indochinoise. Cet homme clairvoyant et actif aimait passionnément l'Indochine et y laisse une œuvre considérable.

Il était né à Chatou, en Seine-et-Oise, le 10 novembre 1865.

— Si nos renseignements sont exacts il a dû arriver en Indochine vers 1890 au service de la Banque de l'Indochine. Il fut directeur de cette banque à Hanoi —

Nous savons aussi qu'attiré

par l'industrie textile dont il présentait le développement dans ce pays, il a quitté à une certaine époque la Banque de l'Indochine, pour prendre en gérance la Filature de Coton de Hanoi, anciens Etablissements Meiffre, Cousins et Cie aujourd'hui disparus, et qu'il a créé en 1901 la Société Cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh et, plus tard, en pleine guerre, de 1914 à 1918, la Société des Scieries et de Fabriques d'Allumettes du Thanh-Hoa à Hamrông, industries dont il s'est exclusivement occupé et qu'il a développées et équipées sans cesse.

Ces industries, qui emploient en permanence plus de 15.000 ouvriers, écoulent leurs produits manufacturés en Indochine, à Madagascar, et dans les provinces chinoises de la Chine non occupée.

Elles contribuent puissamment à la prospérité des centres où elles sont installées et la plus importante d'entre elles, la Société Cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh, a pris ces dernières années une extension telle qu'elle est aujourd'hui à même de produire une grande variété d'articles et de couvrir la majeure partie des besoins en vêtements, coton hydrophile, et tissus de pansements de l'Intendance Militaire, et des grandes Administrations Indochinoises, de l'Assistance Médicale en par-

ticulier.

En fournissant des filés de coton à l'artisanat des 5 pays de l'Union, mais plus particulièrement à celui du delta Tonkinois, les filatures de la Société Cotonnières du Tonkin de Haiphong et de Nam-Dinh facilitent, d'autre part, l'existence à des milliers de tisserands indigènes.

Mais l'œuvre accomplie ces dernières années par Monsieur Dupré n'est pas seulement économique, elle est aussi humaine et nous ne saurions mieux préciser sa portée sociale qu'en mentionnant quelques-unes de ses manifestations :

— Lois sociales appliquées sans dérogation.

— Reconstruction ou aménagement d'ateliers, de bureaux, de W C, pour améliorer leur aération et leur éclairage — Eau

potable et thé chaud dans tous les ateliers.

— Infirmeries pourvues de tous les aménagements.

— Terrain de sports avec cercle, gratuité de tous les jeux, y compris le tennis.

— Village en paillotes aménagé selon les règles de l'urbanisme plus récent où il est procuré aux anciens ouvriers ainsi qu'à leurs proches un logement gratuit.

— Retraite de 4p.50 par mois, retenue de salaire, à tous les ouvriers et ouvrières totalisant 25 ans de services, avec faculté, s'ils continuent leurs services à la Société, de percevoir la rétribution normale de leur travail.

— La Société accorde à ses agents européens, pères de famille, dont les enfants poursuivent leurs études à Hanoi, une indemnité annuelle sensiblement égale aux frais d'études, de même qu'elle paye leurs soldes et indemnités à tous ses agents européens et assimilés actuellement mobilisés.

Comme on le voit, c'est non seulement un réalisateur qui disparaît, mais un homme de bien.

A la famille, aux amis du défunt, au personnel de la Société Cotonnière, de la Société des Scieries et de Fabriques d'Allumettes, La Volonté Indochinoise adresse ses condoléances attristées.